


Note de politique

AGROÉCOLOGIE ET RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE POUR LA RÉSILIENCE



Renforcer la capacité des
structures de gouvernance locales
en vue d'améliorer la résilience des
communautés agricoles des zones
arides du Sahel

© Groundswell International

Auteurs :

Sasha Mentz-Lagrange (Chercheuse indépendante) & Peter Gubbels (Groundswell International)

Conception et mise en page :

Doret Ferreira (Dotted Line Design)

Photo de Couverture :

Le conseil municipal de Gayéri lors du vote pour la révision de son plan de développement local (Burkina Faso).

Crédit : Association Nourrir sans Détruire (ANSD).

Note :

L'expérience pratique sur laquelle les recommandations de cette note de politique sont basées est décrite en détail dans une [Étude de Cas associée: Intégration de l'équité en agroécologie pour améliorer la résilience des communautés des zones arides du Sahel](https://www.groundswellinternational.org/approach/resources-publicationsvideos/ae6-resources/). Cette étude de cas est accessible sur le Groundswell Site Web international à <https://www.groundswellinternational.org/approach/resources-publicationsvideos/ae6-resources/>

Remerciements :

La présente note de politique n'aurait pas été possible sans les différentes contributions du réseau des partenaires de Groundswell Afrique de l'Ouest. Nous remercions tout particulièrement les équipes d'Agrecol Afrique au Sénégal, de l'Association Nourrir sans Détruire (ANSD) au Burkina Faso et de Sahel Eco au Mali

Cette œuvre a pu être réalisée grâce au généreux soutien du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Les opinions qui y sont exprimées sont celles de Groundswell International et ne reflètent pas nécessairement celles de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

Ouagadougou, Burkina Faso

Juin 2018



Messages clés

- Environ 12 millions de petits exploitants agricoles vivant dans les terres arides du Sahel, des zones écologiquement fragiles et exposées à des risques, sont frappés par une crise. Ils sont devenus chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à cause de la dégradation des terres, de la baisse de la fertilité des sols et du changement climatique.
- Un pourcentage croissant de ménages agricoles en zones arides est devenu extrêmement pauvre, vivant avec moins de 1.90 USD par jour. Ces ménages souffrent de la faim, que ce soit en année de bonne ou de mauvaise pluviométrie. Cette situation les contraint à adopter des mécanismes d'adaptation inappropriés comme le fait de contracter des prêts d'exploitation, la vente de leurs animaux, la consommation de leurs stocks de semences et la réduction du nombre de repas quotidiens.
- De nombreuses familles agricoles des zones arides sont prises dans une spirale infernale de baisse de productivité et de perte d'actifs. Ils finissent par se retrouver pris dans le « piège de la faim et de la dette », caractérisé par un grave « déficit de résilience ». Ils sont si vulnérables que le moindre choc provoque, dans le Sahel, une crise généralisée qui nécessite le recours à l'aide humanitaire.
- Sans aide extérieure pour renforcer la résilience, la durabilité et la productivité de leurs systèmes agricoles, de plus en plus d'agriculteurs des zones arides souffriront de ce « déficit de résilience » et seront pris dans l'engrenage de la dette et de la faim.
- Le programme Agroécologie Plus Six (AE+6) a été mis au point en tant qu'initiative de recherche-action pour servir de « preuve de concept » (démonstration) sur trois sites du Sahel (Burkina Faso, Mali et Sénégal). **Son objectif était de montrer que « l'agroécologie » peut constituer une base solide pour la mise en œuvre d'activités de résilience efficaces.** Cependant, pour qu'elles soient efficaces, il importe de pleinement intégrer l'équité, l'autonomisation des femmes et la nutrition à l'approche agroécologique de la résilience. Une mobilisation sociale importante s'impose également pour un passage à l'échelle rapide.
- L'initiative AE+6 a révélé qu'il était essentiel de renforcer la gouvernance locale au niveau des communautés et des conseils municipaux pour élaborer, adapter localement, maintenir et intensifier une approche efficace de la résilience, basée sur la transformation du système agricole par l'agroécologie.
- Au niveau des programmes, l'expérience AE+6 a montré qu'une association des stratégies peut améliorer la gouvernance locale et les structures sociales de résilience, de manière à permettre progressivement aux agriculteurs des zones arides d'améliorer la fertilité de leurs sols, de s'adapter au changement climatique et d'inverser la tendance de dégradation des sols.
- Les structures décentralisées de gouvernance locale, y compris au niveau des villages, doivent jouer un rôle de premier plan en facilitant un processus séquentiel, intégré, multipartite et intersectoriel destiné à renforcer la résilience des systèmes agricoles et des moyens de subsistance en milieu rural. Les structures municipales peuvent renforcer la résilience dans leurs plans une fois leurs responsables élus et ce, par :
 - i. la prise de conscience sur l'importance du concept de résilience ;
 - ii. l'appropriation du processus ;
 - iii. L'adoption d'une approche inclusive ;
 - iv. la formation sur la résilience et la planification ;
 - v. l'intégration explicite des résultats liés à la résilience dans leurs plans opérationnels, et ;
 - vi. le partage et la diffusion des expériences et des enseignements tirés.

- Les processus de résilience au niveau du village peuvent devenir efficaces si :
 - i. tous les membres de la communauté comprennent les enjeux et acceptent de participer activement aux processus ;
 - ii. le personnel des administrations municipales commence à jouer un rôle de gouvernance plus actif dans la vie du village ;
 - iii. des comités représentatifs, crédibles et actifs sont constitués ;
 - iv. les habitants des villages prennent une part active à des activités de résilience respectueuses de leurs valeurs locales et à impact positif ;
 - v. les efforts personnels et le partage sont encouragés et reconnus.
- **Les principaux défis à relever pour intégrer la résilience** dans les plans, les priorités et les budgets de gouvernance locale sont les suivants :
 - i. le manque de sensibilisation et d'engagement en faveur de la résilience ;
 - ii. la vision classique du développement qui est portée sur les infrastructures ;
 - iii. l'expertise technique locale insuffisante pour évaluer les causes profondes de la vulnérabilité chronique ;
 - iv. la faible capacité institutionnelle pour faciliter un processus de planification inclusif et participatif ;
 - v. la faiblesse des capacités institutionnelles pour coordonner une approche multipartite et intersectorielle de la résilience ;
 - vi. l'insuffisance de fonds pour mettre en œuvre des activités axées sur la résilience et intégrées aux plans et budgets municipaux révisés.
- L'initiative AE+6 a souligné que l'appui à un processus efficace de renforcement progressif de la résilience passe par la mobilisation et le renforcement des capacités locales (plutôt que des tentatives pour les compléter brièvement en « menant » des activités pour les structures communautaires ou municipales).
- Un dernier enseignement important est le suivant : l'approche de résilience ne pourra répondre aux besoins généraux des communautés agricoles que si la gouvernance locale est focalisée, avec une précision de laser, sur les besoins spécifiques des groupes plus vulnérables pour leur permettre de sortir du piège de la faim grâce à des approches inclusives, à la sensibilisation et à un appui adapté aux besoins spécifiques de chaque groupe.



À l'attention des décideurs

Des recommandations détaillées adaptées aux différentes catégories de décideurs (gouvernements, conseils municipaux et services techniques locaux, organisations paysannes, organisations non gouvernementales, partenaires techniques et financiers) sont formulées ci-après. Les recommandations stratégiques suivantes sont « d'ordre global » :

Pour les acteurs intervenant au niveau national

1. Promouvoir un cadre de politique agricole nationale visant à soutenir l'agroécologie en tant que fondement de la résilience, de l'agriculture durable et de l'adaptation au changement climatique ;
2. Créer des incitations positives et renforcer les capacités institutionnelles des services techniques en vue d'aider les agriculteurs des zones aides à adapter et à transposer à plus grande échelle, les pratiques agroécologiques ayant un potentiel éprouvé pour restaurer la fertilité des sols, améliorer la production et inverser la tendance de la dégradation des terres ;
3. Créer et appliquer une stratégie nationale coordonnée, alignée sur l'initiative nationale « AGIR » (Alliance globale pour l'initiative Résilience), afin de renforcer la capacité institutionnelle des conseils municipaux. Il s'agit d'une capacité à mener un processus multipartite inclusif et participatif à l'effet de préparer, mettre en œuvre et évaluer les plans et budgets sensibles à la question de la résilience ;
4. Veiller à ce que les conseils municipaux aient suffisamment de ressources pour mettre en œuvre ces plans.

Pour les acteurs intervenant au niveau local décentralisé

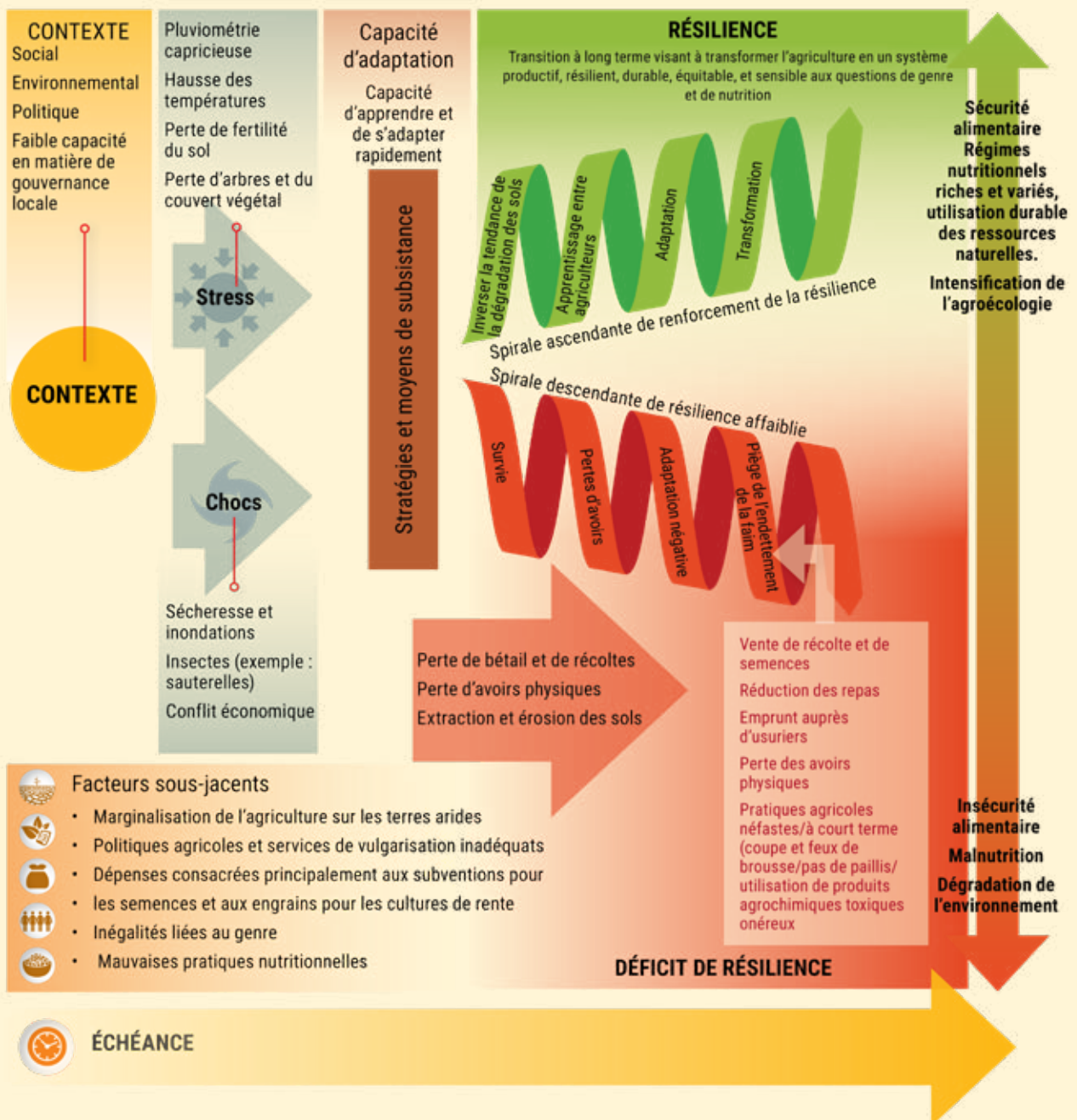
5. Sensibiliser et approfondir la compréhension du concept de résilience et des causes profondes de la vulnérabilité chronique dans leurs zones agroécologiques ;
6. Réviser et améliorer les procédures d'élaboration des plans et des budgets de développement des municipalités pour qu'elles soient axées sur la résilience et mieux adaptées aux besoins des groupes les plus vulnérables ;
7. Proposer de meilleures incitations pour promouvoir l'adoption de pratiques agricoles agroécologiques au sein des structures de gouvernance locales afin de transformer les systèmes agricoles locaux et les moyens de subsistance en milieu rural ;
8. Intégrer systématiquement les questions essentielles d'équité (toucher les ménages et les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables), d'autonomisation des femmes (accès aux ressources productives, y compris le crédit, et la participation au processus décisionnel) ; et de nutrition (diversité alimentaire) dans l'approche agroécologique ;
9. Renforcer les capacités institutionnelles au niveau local pour piloter et gérer les initiatives visant à renforcer la résilience locale sur la base de l'agroécologie, par la formation d'un personnel technique ;
10. Soutenir la mise en place de dispositifs institutionnels favorisant une approche multi-acteurs coordonnée pour une mise en œuvre efficace des mesures de résilience.

Pourquoi renforcer les capacités des structures de gouvernance locales en vue d'améliorer la résilience locale ?

Crises récurrentes au Sahel et populations en proie à un déficit de résilience

Les familles agricoles des zones arides du Sahel sont confrontées à une insécurité alimentaire et nutritionnelle croissante du fait de la dégradation des sols, de la perte de fertilité des sols, de la réduction du couvert végétal, du stress hydrique et des effets du changement climatique.¹ Pour surmonter le « déficit de résilience » qui en résulte, une réponse adaptée au contexte, aux besoins locaux et à un niveau efficace de mobilisation sociale et de leadership local s'avère nécessaire. Les organisations communautaires, les chefs traditionnels, les élus municipaux et les services techniques locaux sont particulièrement bien placés pour assurer le leadership et la coordination d'une stratégie de résilience efficace, adaptée aux conditions et opportunités locales.

Illustration 1 : Dynamique de résilience et de vulnérabilité pour les agriculteurs des zones arides du Sahel



Source : Adapté de Frankenberger et al. 2012, cité dans USAID²



Quels sont les défis en matière de renforcement de la résilience au niveau de l'administration locale ?

Une évaluation des documents de planification des autorités locales dans les trois pays d'intervention du Programme AE+6 au Sahel, a révélé **peu ou pas d'activités pour remédier au déficit de résilience des communautés**. Les acteurs de la gouvernance locale avaient souvent une vision limitée de leurs mandats. Pour la plupart des conseillers élus, leur rôle consistait d'abord à construire des infrastructures physiques. Ils ont largement négligé les activités de promotion des moyens de subsistance et de réduction des risques. Lorsque la crise chronique s'est aggravée, les conseils locaux se sont résignés à solliciter l'aide du gouvernement national pour un secours alimentaire d'urgence.

L'expertise technique locale insuffisante, les capacités financières réduites et les antécédents négatifs en matière de participation durable aux processus de planification ont également constitué de sérieuses contraintes pour les structures de gouvernance locales.

Au niveau des villages, les disparités socioéconomiques, les besoins spécifiques des agricultrices et les causes profondes de la malnutrition ont eu tendance à être négligées lors de la mise en œuvre des activités de subsistance. De nombreuses initiatives de développement n'ont pas touché les groupes les plus pauvres. Souvent ceci a pour effet de marginaliser davantage les groupes plus vulnérables.

Les administrations locales sont enfermées dans l'orientation politique nationale de la « révolution verte »

Les États sahéliens ont tendance à s'enfermer dans la « pensée de la révolution verte » dans laquelle la modernisation est fortement axée sur l'utilisation intensive de produits agrochimiques, de semences hybrides, de cultures de rente, de mécanisation et d'irrigation à grande échelle. Au Sénégal, par exemple, l'Institut national de pédologie (INP), chargé de lutter contre la dégradation des sols, ne préconise que les méthodes conventionnelles faisant usage des engrais chimiques et ne dit rien des approches agroécologiques.

La plupart des pouvoirs publics accordent de grosses subventions aux produits agrochimiques (pesticides, herbicides, engrais), en particulier pour les cultures d'exportation telles que le coton et les arachides. Une infime partie du budget agricole national est consacrée à des pratiques agroécologiques éprouvées. Dans le cas du Sénégal, le gouvernement a annoncé en 2017 qu'il avait subventionné des engrais chimiques à hauteur de 29 milliards de francs CFA (53,4 millions d'USD).³ En revanche, les petits exploitants agricoles n'ont bénéficié d'aucune subvention et n'ont reçu que peu d'aide pour développer des méthodes agroécologiques à faible coût afin d'améliorer la fertilité du sol. Entre autres méthodes agroécologiques figurent : le compost, le fumier, l'utilisation de cultures de couverture, la rotation et l'utilisation « d'arbres fertilisants » et d'arbustes indigènes tels que *Faidherbia Albida* et *piliostigma reticulatum*.

Les agriculteurs ont souvent tendance à abuser des herbicides et des pesticides toxiques qui sont à l'origine d'un problème connexe crucial. Au Burkina Faso, par exemple, des recherches ont montré que la quantité de pesticides appliquée sur une surface donnée était supérieure au niveau recommandé dans 72 % des cas, tandis que la concentration recommandée pour la pulvérisation était dépassée dans 56 % des cas. En conséquence, l'eau de boisson dans environ 30 % des puits de certaines zones agricoles était impropre à la consommation. Par ailleurs, la teneur en pesticides de 36 % des légumes n'était pas conforme aux normes réglementaires internationales.⁴

Acteurs de la gouvernance locale : qui sont-ils et quel est leur mandat ?

Qui sont les acteurs de la gouvernance locale les plus à même de promouvoir la résilience ?

Les initiatives visant à renforcer la résilience locale doivent être centrées sur les conseils municipaux décentralisés élus localement, et connus en Afrique de l'Ouest sous le nom de « collectivités territoriales ». Mais, ils ne sont pas les seuls acteurs qui doivent soutenir le travail de résilience au niveau local. Il est également essentiel de mobiliser tous les leaders au niveau des villages.

Dans les villages, les chefs traditionnels et religieux sont essentiels à la mobilisation des populations et des ressources locales. Il reste beaucoup à faire pour renforcer les capacités organisationnelles au niveau des villages. Par exemple, la création de comités agroécologiques représentatifs au niveau des villages peut servir de mécanisme organisationnel pour planifier, mettre en œuvre et superviser des programmes communautaires visant à diffuser les pratiques agroécologiques dans tous les quartiers et villages voisins.

Quel est le mandat des élus locaux vis-à-vis de leurs administrés/électeurs ?

Les agents en charge de la gouvernance locale doivent revoir leur mandat pour le mettre au service du bien-être de leurs administrés face à la vulnérabilité accrue de ces derniers. Ils doivent veiller à la bonne gestion des ressources et des programmes locaux tout en abordant également les questions d'équité (pour que les plus vulnérables en profitent également). Ils doivent faire en sorte que les ménages les plus vulnérables puissent absorber plus facilement les chocs (liés aux sécheresses, par exemple) et les stress (tels que la dégradation des sols) sans perdre leurs actifs et tomber dans le piège de la dette et de la faim.

À cette fin, ils doivent trouver une autre option pour le développement agricole, basé sur l'agroécologie, qui mène à une intensification progressive des processus écologiques à moindre coût afin de soutenir et de régénérer les sols, les ressources en eau, les arbres et la terre.

Cela implique qu'il faille sortir de l'approche conventionnelle caractérisée par une forte dépendance à l'égard des produits agrochimiques coûteux et risqués, de la monoculture et de l'assistance humanitaire lorsque les pluies sont irrégulières ou déficitaires.

Le renforcement de la résilience dans les zones arides est un processus à long terme qui nécessite une transition cohérente et progressive vers un système agricole transformé et qui recherche et exploite les synergies inhérentes entre les innovations.

En revanche, les interventions agricoles conventionnelles au niveau local sont souvent à court terme, axées uniquement sur l'augmentation des rendements sans tenir compte de la santé des sols et des effets du changement climatique. Par ailleurs, l'approche conventionnelle encourage également la monoculture plutôt que la diversification de la production alimentaire pour réduire les risques. Enfin, elle n'arrive généralement pas à prendre en compte les questions d'équité, de nutrition et d'autonomisation des femmes, qui sont autant d'éléments essentiels au renforcement de la résilience.



Principaux leviers de succès pour renforcer la capacité des acteurs de la gouvernance locale à intégrer la résilience

L'expérience de l'initiative AE+6 dirigée par le réseau de partenaires de Groundswell International a montré que les facteurs suivants dans la gouvernance locale (tant au niveau des conseils municipaux que des villages) sont essentiels pour renforcer la résilience dans les zones arides du Sahel.

Qu'est-ce que l'agroécologie ?

L'agroécologie est une approche agricole qui imite le fonctionnement des écosystèmes locaux⁵ en permettant une « production alimentaire qui utilise au mieux les biens et services de la nature sans nuire à ces ressources. »⁶ C'est une science qui applique l'écologie à la conception de systèmes agricoles ; utilise une approche globale des systèmes agricoles et alimentaires et remplace « les apports externes par des processus naturels tels que la fertilité naturelle des sols et le contrôle biologique ». ⁷ Les systèmes agroécologiques sont « mis au point sur la base des connaissances et de l'expérimentation des agriculteurs »⁸ et associent l'écologie, la culture, l'économie et la société pour créer des environnements, une production alimentaire et des communautés saines. Il s'agit d'une approche multifonctionnelle à l'agriculture productive, économiquement viable, socialement juste, résiliente au changement climatique, durable et sensible aux questions de nutrition. Enfin l'agroécologie est aussi un mouvement social qui travaille à transformer le système agricole et alimentaire pour le bien-être d'un plus grand nombre de personnes.

Facteur clé de succès # 1 : Les élus et les responsables au niveau des villages connaissent l'importance de la résilience

Veiller à ce que les membres du conseil municipal et les responsables villageois aient une compréhension commune de la résilience et de ce qu'elle implique. Cela amène les dirigeants locaux à revoir leurs mandats afin de promouvoir, en milieu rural, des moyens de subsistance durables qui vont au-delà du développement des infrastructures.



Facteur clé de succès # 2 : Les élus et les responsables au niveau des villages s'approprient le processus

Adopter une approche participative et inclusive à la conception des activités de résilience ;

Veiller à l'engagement et à la participation active des dirigeants locaux à chaque étape ;

Impliquer en particulier, les responsables élus et leurs équipes techniques dans le diagnostic participatif des plans municipaux actuels dans une perspective de résilience, sur la base d'un diagnostic des causes profondes de la vulnérabilité chronique ;

Favoriser l'engagement public des responsables locaux en faveur de la résilience ;

Permettre à ces derniers d'utiliser de nouvelles compétences et connaissances pour réviser leurs plans et budgets municipaux.

Facteur clé de succès # 3 : Les élus et les responsables au niveau des villages adoptent une approche inclusive

Mettre l'accent sur la sensibilisation en vue d'aider les dirigeants à changer leurs perspectives par rapport aux priorités de développement local ; les encourager à considérer ces plans comme des documents de développement stratégiques et visionnaires ;

Concevoir des exercices participatifs pour favoriser ce changement de paradigme pour passer d'une approche minimaliste axée essentiellement sur le développement des infrastructures à une approche privilégiant davantage la résilience ;

Prendre des mesures pour que les ressources soient affectées au renforcement de la résilience des ménages, notamment les plus vulnérables ;

Rechercher des synergies entre les innovations ; encourager la coopération multipartite et intersectorielle ;

Participer, au niveau du village, à un processus parallèle avec les communautés ; dans chaque communauté, obtenir dans le cadre d'un consentement libre préalable et éclairé, l'assurance que les groupes les plus vulnérables seront prioritaires dans les activités axées sur la résilience.

Facteur clé de succès # 4 : Des structures organisationnelles représentatives, crédibles et actives sont mises en place au niveau communautaire

Mettre en place des comités agroécologiques (CAE) représentatifs des communautés. Renforcer leur capacité à planifier et suivre les initiatives visant à promouvoir (et à défendre) l'adoption d'innovations agroécologiques. Les impliquer également dans la supervision et le pilotage des activités relatives à l'équité, à la nutrition et à l'autonomisation des femmes.

Facteur clé de succès # 5 : Former les élus locaux et les responsables villageois

Former les conseillers municipaux et les chefs de village afin de les doter des compétences nécessaires à l'identification des activités et des innovations peu coûteuses, réalisables et ayant un impact important sur le renforcement de la résilience ;

Les amener à tirer des enseignements des travaux de recherche-action en cours dans des villages pilotes sélectionnés à travers des visites de terrain et des « caravanes » ;

Faciliter un processus collectif en vue d'intégrer des activités de résilience très prometteuses dans les plans de développement locaux ; permettre aux fonctionnaires municipaux d'apprendre comment budgétiser correctement ces activités en vue de leur mise en œuvre efficace.

Facteur clé de succès # 6 : Les élus intègrent les résultats liés à la résilience dans leurs plans opérationnels ; les villages définissent des activités de résilience alignées sur ceux-ci.

Permettre aux structures des collectivités locales décentralisées d'intégrer la résilience dans leurs plans locaux en incorporant des stratégies et activités éprouvées dans les plans quinquennaux de développement communautaire. Si cela n'est pas faisable dans le cycle de planification existant, il faut essayer d'annexer les activités de résilience au plan existant et d'obtenir l'engagement de les inclure dans le prochain cycle de planification ;

Encourager l'utilisation de l'augmentation du nombre d'activités budgétisées axées sur la résilience dans le plan de développement local comme indicateur clé pour évaluer le changement. Un second indicateur serait l'approbation officielle de ce plan par une résolution du conseil municipal ;

Communiquer ces plans révisés et axés sur la résilience aux communautés ;

Permettre aux comités agroécologiques d'aligner leurs propres activités et celles de leurs groupes affiliés sur le plan municipal, en particulier pour le passage à l'échelle des innovations agroécologiques convenues dans leurs villages.

Facteur clé de succès # 7 : Les membres du village participent activement aux activités de résilience qui respectent leurs valeurs locales et ont un impact positif.

Lier les stratégies de résilience fondées sur l'agroécologie aux valeurs culturelles autochtones et aux systèmes de connaissances locaux. Soutenir la mise à l'essai, l'adaptation et l'évaluation des innovations en matière de résilience dans les communautés dans le cadre d'un processus d'apprentissage ;

Présenter les résultats aux fins de montrer ce qui peut être réalisé. Utiliser les connaissances empiriques acquises par les agriculteurs du village eux-mêmes pour convaincre les communes rurales d'inclure des dispositions en faveur d'une telle initiative dans les plans locaux ;

Susciter l'enthousiasme local grâce aux succès enregistrés. Prendre des mesures pour diffuser les innovations les plus prometteuses.

Facteur clé de succès # 8 : Les élus et les responsables au niveau des villages partagent et diffusent les expériences et les enseignements tirés

Associer le pilotage d'activités de résilience plus complexes dans des villages sélectionnés et plus dynamiques, tout en intensifiant la « première vague » la plus simple d'innovations agroécologiques dans de nombreux villages voisins ;

Lorsque les activités plus complexes ont été testées et éprouvées, encourager une « deuxième vague » de mise à l'échelle des nouvelles activités axées sur la résilience sur divers médias. Il s'agit des émissions de radio communautaires, des documentaires courts avec les témoignages d'agriculteurs locaux, la mise en scène de pièces de théâtre, des visites sur le terrain et des caravanes itinérantes pour partager et diffuser les expériences et les enseignements tirés. Offrir, autant que faire se peut, aux principaux responsables, la possibilité d'en apprendre davantage sur le processus et d'être les témoins directs des succès obtenus et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de stratégies de résilience en milieu rural.

Les preuves empiriques montrent que l'association de ces interventions permet de :

- Mettre à profit les mécanismes gouvernementaux tels que la décentralisation, la démocratie représentative et les politiques inclusives ;
- Faire comprendre aux élus leur rôle dans l'appui à la résilience à long terme de leurs électeurs ;
- Amener les élus à examiner minutieusement les politiques pour voir dans quelle mesure elles abordent les problèmes fondamentaux de la résilience et de la réduction de la vulnérabilité ;
- Mettre en place des cadres institutionnels durables pour gérer les processus, comme dans les comités agroécologiques intervenant au niveau des villages ;
- Appliquer les principes de la recherche-action, qui implique l'observation, l'expérimentation, l'adaptation et le partage - matérialisés par des caravanes, des visites de terrain et des champions de l'agriculture ;
- Toucher les ménages les plus vulnérables ;
- S'assurer que les femmes sont non seulement prises en compte, mais reconnues et intégrées dans les processus décisionnels ;
- Jeter les bases de la régénération et du reverdissement des ressources naturelles sur la base de l'agroécologie.

Illustration 2 : L'approche de l'AE + 6 visant à renforcer la capacité des structures de gouvernance locales à l'effet d'améliorer la résilience des communautés agricoles des terres arides





Principales recommandations

Pour une contribution efficace des programmes et investissements agricoles à l'amélioration de l'autosuffisance des populations locales, le renforcement des capacités des acteurs de la gouvernance locale s'impose pour revoir leurs mandats en intégrant la résilience dans leurs plans locaux.

Encourager l'adoption d'une autre voie pour le développement agricole, basée sur l'agroécologie au niveau de gouvernance nationale et locale.

Intégrer les enseignements tirés de l'initiative AE+6 dans les priorités nationales de la plateforme et la feuille de route de l'initiative « AGIR » (Alliance globale pour la résilience).⁹

Les décideurs et autres acteurs clés impliqués dans les programmes à vocation agricole et de développement rural en général devraient adopter les recommandations suivantes pour renforcer la gouvernance locale au service de la résilience.



Au titre du gouvernement national

R1. Définir, de manière participative et ascendante, une politique agricole nationale qui promeut activement les pratiques agroécologiques en tant que fondement de la résilience dans les zones arides.

Cette politique devrait :

- Intégrer explicitement l'agroécologie comme moyen d'exploiter le potentiel agricole tout en régénérant des ressources épuisées (sols, ressources en eau, couvert végétal) ;
- Allouer des ressources budgétaires pour subventionner les engrais naturels et organiques (y compris les espèces végétales fertilisantes/fixatrices d'azote) et la lutte contre les ravageurs, en veillant à ce que les populations les plus vulnérables en bénéficient également ;
- Mettre en place des projets de recherche au sein d'instituts nationaux de recherche axés sur le développement et la diffusion de bio-pesticides naturels ;
- Inclure des modules sur l'agroécologie dans la formation des techniciens de vulgarisation agricole, afin que les agriculteurs locaux désireux d'adopter l'agroécologie puissent recevoir un soutien bien éclairé et pratique des services de vulgarisation ;
- Aider le personnel existant des services de vulgarisation agricole à travailler avec les communautés pour mobiliser et former un vaste réseau de promoteurs de l'agroécologie au niveau des villages.

R2. Réduire et procéder à l'élimination progressive des subventions aux intrants agrochimiques.

R3. Veiller à ce que l'appui de la communauté des bailleurs de fonds et de l'Initiative nationale « AGIR » (Alliance globale pour la résilience) intègre pleinement une approche agroécologique tenant compte du genre et de la nutrition comme fondement des plans de développement local sensibles à la question de résilience dans les zones arides.

- Inclure un rôle pour les organisations paysannes et les ONG spécialisées en agroécologie ainsi que pour la mobilisation et la formation au niveau communautaire ;
- Susciter la pleine participation des partenaires nationaux dans les administrations locales ;
- Inclure un diagnostic des écosystèmes agricoles dégradés (perte de sol, perte de couvert végétal, ressources en eau épuisées) au niveau municipal pour guider le processus d'analyse de la résilience et privilégier les innovations agroécologiques pertinentes.

R4. Concevoir sur de nouvelles bases, le financement des plans et activités de développement municipal afin que les éléments liés à la résilience disposent des ressources nécessaires à leur mise en œuvre.



Collectivités locales

R5. Susciter une prise de conscience sur la question de la résilience et renforcer les capacités en la matière.

- Fournir à l'ensemble des conseillers municipaux, agents des services techniques et membres des comités de développement villageois (Comité Villageois de Développement, CVD), des orientations complètes sur la résilience, la planification participative, l'évaluation des causes sous-jacentes de la vulnérabilité, les effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur le système agricole et les moyens de subsistance ;
- Mettre en place un réseau pour faciliter la circulation régulière d'informations sur les options de résilience et d'adaptation dans toutes les municipalités d'une zone agroécologique donnée.

R6. Modifier et améliorer les procédures de planification du développement local sous le prisme de la résilience.

- Ajuster les procédures et les méthodes de préparation des plans de développement locaux pour y inscrire le renforcement de la résilience et les capacités d'adaptation comme les thèmes prioritaires ;
- Inclure une évaluation des principales causes sous-jacentes de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, y compris l'impact de la dégradation des sols et du changement climatique sur les moyens de subsistance en milieu rural, ainsi que des recommandations sur des stratégies d'adaptation spécifiques ;
- Inclure des objectifs spécifiques visant à réduire l'insécurité alimentaire, à améliorer la gestion des ressources naturelles et à réduire les risques de catastrophe, grâce à l'agroécologie, dans les plans et les cycles budgétaires quinquennaux des communes. Ces initiatives concrètes devraient inclure :
 - Des mesures visant à limiter l'érosion et à régénérer les sols ;
 - Des mesures de protection des ressources en eau ;
 - Vulgariser les plans de développement locaux et en faire un « document dynamique » ;
 - Promouvoir activement les plans de développement locaux en les diffusant dans les langues locales des circonscriptions ;
 - Suivre et évaluer activement la mise en œuvre du plan de développement local.

R7. Augmenter les incitatifs visant à promouvoir l'adoption de pratiques agricoles agroécologiques au sein des structures de gouvernance locales.

- Veiller à ce que les populations les plus vulnérables reçoivent des engrais naturels et organiques subventionnés ;
- Mettre en place des parcelles de démonstration agroécologiques entretenues par les villageois avec l'appui des services de vulgarisation locaux ;
- Intégrer les principes agroécologiques au programme de formation des champs-écoles de producteurs ;
- Sensibiliser et former les associations agricoles locales en agroécologie ;
- Soutenir les promoteurs volontaires pour qu'ils appliquent les innovations agroécologiques sur leurs propres terres pour favoriser un apprentissage « entre agriculteurs » et une formation en « cascade » ;
- Créer des incitations appropriées, basées sur les performances, pour motiver ces promoteurs volontaires afin qu'ils encouragent l'adoption à grande échelle d'innovations agroécologiques dans leurs propres communautés (et celles environnantes).

R8. Prendre des dispositions pour une coordination multipartite et intersectorielle entre tous les acteurs du développement rural travaillant sur le territoire municipal, en appui aux mesures de résilience.

- Soutenir la mise en place de comités représentatifs de promotion de l'agroécologie au niveau des villages pour superviser et coordonner les activités axées sur la résilience ;
- Faciliter, au niveau des collectivités locales, un dialogue intersectoriel constructif et permanent, axé sur la mise en place d'une approche systémique visant à renforcer la résilience des communautés locales.



Organisations paysannes

R9. Plaider pour un soutien adéquat dans la transition à l'agroécologie.

Cela pourrait inclure le lobbying pour :

- Un soutien technique adéquat des services de vulgarisation ;
- Des intrants naturels subventionnés ;
- Des subventions en vue d'augmenter la densité des arbres fertilisants sur les terres arables.

R10. Organiser des visites d'apprentissage des membres de l'organisation sur des parcelles de démonstration où des innovations agroécologiques sont adoptées.



Secteur non gouvernemental engagé dans le secteur de l'agriculture

R11. Former le personnel des ONG aux techniques agroécologiques, y compris les dimensions de l'autonomisation des femmes et de l'utilisation de l'agroécologie au service de la nutrition.

R12. Inclure et développer des activités visant à renforcer la capacité de planification des acteurs des administrations locales.

R13. En termes d'activités de projet, les éléments suivants sont à envisager :

- Appuyer la mise en place de comités agroécologiques au niveau des villages ;
- Soutenir la révision participative des plans de développement communaux pour y intégrer la résilience ;
- Concevoir et tester des stratégies villageoises de gestion et de réduction des risques ;
- Organiser des caravanes de connaissances pour partager les expériences et résoudre les problèmes.

R14. Au niveau opérationnel, veillez à ce que les activités du projet puissent :

- Cerner les données de référence dans la municipalité locale en termes de résilience ;
 - Analyser les documents de planification existants pour voir à quel point ils sont sensibles à la résilience et rendre un diagnostic de base ;
 - Réaliser une évaluation participative des connaissances et de la compréhension des parties prenantes en matière de résilience ;
- Susciter la participation des parties prenantes des administrations locales dans la mesure du possible ;
- Décentraliser les programmes de formation en agroécologie au sein des municipalités afin de s'assurer qu'ils touchent le plus grand nombre possible d'individus :
 - Il s'agira d'adopter une approche groupée, en identifiant les grappes assez densément peuplées à l'écart du centre du village comme des lieux de formation supplémentaires, afin que les habitants des zones périphériques aient moins de distance à parcourir pour suivre une formation ;
- Relier les initiatives de renforcement de la résilience à d'autres projets de soutien existants et pertinents



Partenaires stratégiques

R15. Organiser un dialogue entre les agences gouvernementales nationales concernées, les bailleurs de fonds, les ONG et les acteurs du secteur privé participant à la plateforme nationale AGIR afin d'intégrer pleinement une approche de l'agroécologie tenant compte du genre, de la nutrition et de l'équité dans les stratégies et priorités nationales axées sur la résilience.

R16. Apporter un appui financier aux municipalités des zones arides dans l'intégration d'une approche de la résilience axée sur l'agroécologie dans les plans et les activités de développement au niveau local.



Notes de fin

- 1 Gubbels, P. 2015. Changing Business as Usual: Assessing development policy and practice in the Sahel through a resilience lens. A joint publication: CARE International and groundswell international.
- 2 USAID. N.d. *Measuring Resilience in USAID* http://fsnnetwork.org/sites/default/files/resilience_measurement_in_usaid.pdf
- 3 Gueye, A. 2018. Pers. Com. Comme rapporté sur les chaînes de télévision et de radio nationales.
- 4 Lehmann, E. 2017. *Impact Assessment of Pesticides Applied in Vegetable-Producing Areas in the Saharan Zone the Case of Burkina Faso*. DOI: 10.5075/epfl-thesis-8167, accessible au: <https://infoscience.epfl.ch/record/233605?ln=fr>
- 5 Third World Network (TWN) and Sociedad Científica Latinoamericana de Agroecología (SOCLA). 2015. *Agroecology: key concepts, principles and practices*. Main learning points from Training courses on Agroecology in Solo, Indonesia and Lusaka, Zambia.
- 6 Groundswell International. N.d. Agroecological farming. En ligne] accessible au : <https://www.groundswellinternational.org/approach/agroecological-farming/> [consulté le 2 mai 2018].
- 7 Altieri, M. A. 1995. *Agroecology : The science of sustainable agriculture*. *Agroforestry Systems* 35: 111-115.
- 8 De Schutter O (2010) Rapport présenté par le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation. Assemblée générale des Nations Unies. Conseil des droits de l'homme. Seizième session, point 3 de l'ordre du jour A/HRC/16/49.
- 9 Chaque pays du Sahel a mis en place une plateforme nationale pour l'établissement des priorités en matière de résilience. Visiter le site https://www.oecd.org/swac/publications/AGIR%20roadmap_EN_FINAL.pdf